



SYNDICAT NATIONAL DU TRESOR 59

82, avenue Kennedy - 59033 LILLE CEDEX
Accès Métro : GARES ou MAIRIE de LILLE
Tél. 03 20 62 42 84 Télécopie 03 20 62 41 21 ou 45.96
@mail : TRESOR.CGT059@WANADOO.fr
ou CGT.59@CP.FINANCES.GOUV.FR
URL : <http://perso.wanadoo.fr/sntcgt59/index.htm>
Sur Intranet <http://www.tresor.cgt.fr/59>

Le 28 septembre 2006

Compte-rendu du C.T.P.L. du 25 septembre 2006

L'ordre du jour était le suivant :

- 1- Budget – point budgétaire sur son exécution 2006**
- 2- Modernisation du réseau – restructurations à effet du 01/01/2007**
- 3- Emplois et gestion des ressources humaines**
- 4- Questions diverses**

1- Budget – point sur l'exécution budgétaire au 31 août 2006

Le budget départemental a été abondé de 439.179,00 euros de crédits supplémentaires à ceux votés en début d'année, soit +342.595,00 euros en fonctionnement et +74.710,00 euros en équipement, ainsi que +21.874,00 euros en réserve de fonctionnement.

Les postes de dépenses présentant **les variations les plus significatives** sont :

<u>En fonctionnement</u>	Fluides	+100.000,00
	Entretien immobilier	+91.000,00
	Informatique	+557.000,00
	Affranchissement	-733.000,00
	Locations immobilières	+114.000,00
	Frais de déplacement	+63.000,00
<u>En équipement</u>	Travaux immobiliers	+65.000,00
	Mobilier	+10.000,00

Il en résulte qu'au 31 août les prévisions budgétaires sont de **16.145.558,00 euros** se décomposant en :

Fonctionnement	14.511.604,00
Équipement	1.402.080,00
Réserve de fonctionnement	231.874,00

Le taux global de consommation des crédits au 31/08 est de 71,81% et paraît normal compte tenu du calendrier.

Après examen du détail de l'exécution chiffrée, **vos représentants CGT ont demandé à la direction des précisions pour les postes de dépenses suivants :**

- *locations immobilières*

le taux d'engagement est de 105,40%. La raison en est que les engagements couvrent d'ores et déjà les locations jusqu'au 31 décembre. Ce poste ne devrait donc plus connaître d'évolution significative d'ici la fin de l'année.

- *affranchissement*

le taux d'engagement n'est que de 60,63%. L'explication tient en ce qu'une bonne part des dépenses est effectuée en fin d'année à l'occasion des campagnes de taxe d'habitation, foncière et impôt sur le revenu.

- *autres dépenses*

le taux d'engagement est de 267,35% (plus de 175.000,00 euros). Il est dû pour l'essentiel aux intérêts moratoires supportés pour le dépassement des délais de paiement d'un poste comptable du département (!).

- *prestations externes*

le taux d'engagement est de 159,18% (plus de 150.000,00 euros). Ce poste reprend des dépenses telles que celles de traiteur occasionnées par les journées d'information pour les cadres A et les journées inter catégorielles B et C...

2- Modernisation du réseau – restructurations à effet du 01/01/2007.

Monsieur le Trésorier Payeur Général a présenté la réforme du réseau dans le département. Il a rappelé que les décisions étaient avalisées par le préfet et qu'il avait d'ailleurs exposé cette restructuration en Commission Départementale d'Organisation et de Modernisation des Services Publics (CDOMSP) le 20 septembre. Cette réorganisation va dans le sens de la volonté gouvernementale de « *mutualisation* » des moyens des services publics.

Création d'hôtels des Finances dans les CDI avec accueil commun :

Denain - Hazebrouck - Roubaix

Fusions :

Roubaix est / Roubaix Ouest

Lille cité / Lille forum

Haubourdin / Santes

Douai / Râches

Clary / Walincourt

Masnières / Gouzeaucourt

Templeuve / Cysoing

Villeneuve d'Ascq / Mons / Chérens

Une nouvelle trésorerie des Weppes sera créée à Loos à la place d'Haubourdin.

Conséquences : 9 fermetures de trésoreries

La CGT a dénoncé lors des précédents CTPL **certaines fermetures** comme celles de Mons, Chérens et Cysoing qui **éloigneront de façon significative le contribuable de son guichet habituel**.

Concernant les accueils communs, nous notons que celui de Lille (TP du Grand Lille, 400.000 contribuables) sera très important. Nous souhaitons donc que des moyens conséquents (et suffisants) lui soit alloués.

Nous rappelons en outre notre perplexité concernant *l'agent unique* qui devra répondre aux questions d'assiette et de recouvrement.

La paierie départementale devrait déménager en début d'année près du périphérique, la paierie régionale dans les locaux de l'hôtel de région dès son ouverture.

Il faut rappeler aussi le déménagement de Lille-amendes dans les anciens locaux de la redevance depuis le 30 août.

Le département du Nord est en mouvement !

3- Emplois et gestion des ressources humaines

De nouvelles implantations de cadre A sont annoncées.

➤ Sur la TG : 1 A, 1 RP, 1 TP.

- Au CEL: 1 TP.
- DRCA: 1 A.
- CNGC : 1 TP.
- Qualité comptable : 1 RP.
- CPS : 1 RP.
- RF Lille : 1 RP.
- Paierie départementale : 1 RP.
- CHU : 1 RP.

La paierie départementale devient RF.

Vos représentants CGT ont fait remarquer qu'il faudrait plus d'adjoint A dans les RP.

4- questions diverses

Suite aux visites de postes qu'elle effectue et aux nombreuses sollicitations qu'elle reçoit des personnels du département, la CGT s'est exprimée sur les points qui suivent.

- **Hôtel des Finances de Denain** (RP Denain) et réinstallation de la RP spécialisée Denain Mun au 01/01/2007 dans les murs du CDI.

Au delà d'éventuelles angoisses, des questionnements légitimes de la part des personnels directement concernés méritent des réponses rapides de la direction. Même si par ailleurs la perspective toute proche de quitter des locaux inadaptés et en mauvais état est très satisfaisante. Les représentants CGT se sont donc fait l'écho des demandes suivantes :

- « barreaudage » des baies du rez-de-chaussée

les agents sont quasi unanimes pour demander instamment d'abandonner cette opération, en mettant en avant leur sécurité en cas d'incendie d'une part, et d'autre part la plus faible luminosité naturelle qui en résulterait (grilles composées de barreaux de 2 cm de section avec espacements verticaux de 8 cm et transversaux de 50 cm).

- vestiaires

il n'y aurait pas de local ni de mobiliers prévus à cet effet.

- parkings réservés pour les personnels handicapés

apparemment rien n'est prévu alors que plusieurs collègues souffrent d'une mobilité réduite.

- protection incendie

les agents du futur accueil commun s'inquiètent de l'absence d'issues de secours donnant directement sur l'extérieur, inquiétude renforcée par l'éventualité de la pose de barreaux sur les fenêtres.

- climatisation des locaux

elle ne semble pas prévue alors qu'elle serait un plus dans la qualité de l'accueil des usagers.

- téléphonie, équipements informatiques, etc...

les personnels espèrent que les dotations seront à la hauteur des enjeux et de la qualité affichée.

- formation à l'accueil commun

les personnels aimeraient être informés dès maintenant des dates, lieux et contenus.

- mutations

l'activité « communal » de la RP Denain sur laquelle travaillent 3 agents passe à la RP Denain Mun spécialisée. Est-ce que ces 3 agents seront mutés, si non lesquels, dans quelles conditions, avec quelle prise en compte lors de leurs futures notations ?

- emploi de la personne effectuant le nettoyage à la RP Denain

tous les personnels s'inquiètent du devenir de cette dame et souhaitent connaître ce que la direction lui réserve comme avenir.

La direction a apporté quelques réponses lors du CTPL.

Elle considère que Denain est une ville souffrant d'un environnement « criminogène » et que donc la pose de barreaux s'impose. De son point de vue la sécurité incendie répond aux normes en vigueur. Elle va regarder de près à la réalisation d'emplacements de parkings réservés pour les personnes à mobilité réduite. Enfin, la personne employée au nettoyage des locaux sera licenciée, « *dommage collatéral inhérent aux opérations de restructuration* » selon la direction....

D'une manière générale et suivant en cela notre suggestion, Monsieur le Receveur des Finances de Valenciennes va rencontrer très prochainement l'ensemble des personnels afin d'aborder sans exclusive tous les points posant question.

Vos représentants CGT, en étroite relation avec les collègues de la DGI, seront vigilants et comptent intervenir notamment lors d'un tout prochain CHS (Comité Hygiène et Sécurité).

❑ **INM (Immeuble Nouveaux Métiers), ex Redevance.**

La CGT s'est fait l'écho des personnels qui l'ont interpellée sur la sécurité autour de l'immeuble rue Jean Jaurès. Rappelons qu'il comprend outre le Centre National des Concours, les Centres Prélèvements Service et la Trésorerie de Lille amendes.

Ce qui est paradoxal c'est qu'à l'intérieur il faut passer par 4 digicodes pour accéder à son bureau !

Nous avons également signalé les difficultés liées à l'unique ascenseur mis à la disposition des personnels.

Cette immeuble à terme pourrait contenir 250 agents. Il nous paraît donc important qu'il soit sécurisé de façon optimale et que des moyens soient alloués afin d'en améliorer les accès.

❑ **Prime de modernisation.**

Suite à la lettre du Directeur Général et conformément à son contenu, la CGT a demandé que soit porté à la connaissance des organisations syndicales siégeant au CTPL le détail de l'attribution de la prime dite « de modernisation » Helios (350 euros).

Une information sera faite lors d'une prochaine commission paritaire.

❑ **Groupes de travail.**

Le TPG va mettre en place plusieurs groupes de travail dont l'un sera consacré à la prime de transport (accord fonction publique JACOB).

Sur ce thème La CGT apportera ses revendications, à savoir notamment la prise en charge par l'employeur des frais de transport.

Vos représentants CGT au CTPL,

Patrice LESCOT

Jean-Marie MASSE

Jean-Rémy VANDEVOORDE

Suite à l'intervention de la CGT lors du CTPL du 28 juin et à celle du SNAT ce 25 septembre, nous espérons que cette publication vous parviendra dans des délais normaux.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

prendre contact
me syndiquer



Trésor Nord

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Grade : Poste d'affectation :
.....
.....

à renvoyer à SNT CGT Nord, 82 avenue Kennedy – 59033 LILLE Cedex - Tél : 03 20 62 42 84 – Fax : 03 20 62 41 21 ou 45 96

Contact : TRESOR.CGT59@WANADOO.fr - Sur Intranet : <http://www.tresor.cgt.fr/59>